



attendant de trouver une place dans une école de Provins, les enfants font vivre le centre d'hébergement et partagent quelques moments avec les animateurs et leurs parents dans la salle de jeu.

ÉDUCATION. Huit enfants privés d'école

Depuis le 30 juin, l'hôtel Formule 1 est devenu un centre d'hébergement Adoma. Un transfert d'activité auquel s'oppose la municipalité. Plus de quatre mois après, une problématique fait surface : l'impossibilité pour les familles d'inscrire leurs enfants dans les écoles provinoises.

Installés dans la salle de jeux, quatre enfants s'amuse ou s'occupent selon le point de vue que l'on prend. A côté, les parents discutent alors que des agents d'Adoma ne sont jamais bien loin pour un conseil ou un échange.

« Ce problème est spécifique à Provins »

Le centre héberge 78 personnes, dont 32 enfants, réparties sur 61 chambres. Problème, huit enfants allant de 3 à 7 ans ne sont toujours pas scolarisés. « Les parents n'ont pas pu compléter de dossier pour scolariser leur enfant à Provins. Lorsque les familles se présentent

en mairie, on leur indique que leur demande ne peut être traitée pour l'instant. Que cela va être à l'étude », explique Philippe Treptel, directeur d'hébergement Adoma à Provins et Nemours. Symbole de ce problème, une famille amène son enfant à Emerainville tous les jours. Les autres attendent l'autorisation pour inscrire leurs enfants. Une situation qui laisse Philippe Treptel désespéré : « Ce problème est spécifique à Provins », explique le directeur alors que les enfants étaient scolarisés dans les villes où ils habitaient jusqu'à la mi-septembre ou mi-octobre, selon leur date d'arrivée à Provins.

« Je demande à l'Etat d'inscrire les enfants »

Du côté de la Ville, Olivier Lavanka, le maire de Provins attend que les choses bougent au niveau de l'Etat : « J'attends que l'Etat prenne ses responsabilités compte tenu de la manière dont a été ouvert le centre. J'attends que l'Etat procède à l'inscription des enfants. C'est à la préfète ou à la sous-préfète d'inscrire les enfants et je déterminerai dans quelles écoles ils seront affectés ». Une position rude pour les familles. L'élue précise : « Je n'ai

rien contre les familles. Le problème c'est la façon dont Adoma s'est installée. Il y a une plainte qui est toujours en instruction pour les conditions d'achat et le non-respect de l'urbanisme ». Concernant sa volonté de voir l'Etat procéder à l'inscription, il insiste : « Je demande à l'Etat d'inscrire les enfants pour qu'ils assument l'intégralité de la décision qu'ils ont prise pour Adoma. Cela me semble plus honnête de faire comme ça sinon l'Etat se défusse sur la Ville ». Au niveau de la sous-préfecture, on indique que « le dossier est en cours et qu'une issue doit être trouvée ».

« Mon fils ne comprend pas »

En attendant, les enfants restent au centre d'hébergement. Une inquiétude pour les parents qui voient l'état de leurs enfants impacté par le fait de ne pas aller à l'école : « Mon fils ne comprend pas pourquoi des enfants peuvent aller à l'école et pas lui », explique Nor*. « Un soir il m'a même dit « pourquoi je dors ? Je ne vais pas à l'école ». Compensé l'absence

d'école par des cours au centre, impossible pour Nor : « Quand je veux faire des exercices avec lui, il me dit non car pour lui c'est à l'école et pas ici qu'il doit le faire ».

Pour le réseau Education sans frontières, représenté par Beatriz Gutierrez, professeur d'espagnol au lycée Thibaud de Champagne, et délégué Sud Education, la situation n'est pas légale : « Je me place d'un point de vue du droit et l'article 131 donne accès à l'éducation pour tous. Le problème que la Ville a avec Adoma est un problème à part. Les enfants ne doivent pas être pris en otage ». Une situation qui inquiète d'autant que l'école a un rôle d'intégration à jouer : « Cela me désole qu'il faille intervenir pour appliquer la loi. Il y a des enfants de six ans qui sont concernés et l'apprentissage de la lecture est primordial. On parle d'intégration et cela passe par l'école », explique la représentante qui a multiplié les courriers aux instances et aux représentants de l'Etat pour que les enfants puissent rapidement trouver leur place au sein d'une école. Reste à savoir combien de temps cela va prendre.

Sebastien LATTANZIO

*Le prénom a été changé